

Références bibliographiques

Rédaction

Objectifs

■ Objectif général

Apprendre à présenter des références selon les normes en vigueur, à mettre en forme une bibliographie, à citer correctement des documents dans un rapport, un mémoire, une thèse...

■ Objectifs spécifiques des 2 séances

- comprendre les principes de l'établissement d'une liste de références bibliographiques, et en particulier identifier les éléments d'information à recueillir lors de l'exploitation d'un document



- savoir rédiger les références bibliographiques, pour les principaux types de document
- savoir renvoyer dans le corps d'un texte à une référence bibliographique
- deux modules de deux heures.
 - formation de base = référence aux publications imprimées et renvois entre le corps du texte et la bibliographie,
 - module complémentaire : autres documents, dont documents électroniques.

Principes

- **La *notice* bibliographique doit réaliser deux objectifs :**
- **identifier** sans aucune ambiguïté le document décrit. Elle récapitule les éléments d'identification fournis par les auteurs ou les éditeurs des documents cités. Il ne s'agit pas de rédiger une description bibliographique complète, mais de fournir suffisamment d'éléments d'identification au lecteur pour qu'il puisse le rechercher dans les catalogues de bibliothèques, etc.



- donner les **conditions d'accès au document**. Dans le cas des publications imprimées traditionnelles, l'identification précise du document permettra de le retrouver dans un catalogue de bibliothèque. Dès qu'on s'écarte de ce cadre, l'accès au document devient problématique. La notice doit donner en notes toutes les indications susceptibles d'aider le lecteur à prendre connaissance du document original
- **Les notices bibliographiques sont regroupées en fin de texte dans une liste récapitulative (bibliographie).**

Généralités

■ Les règles de rédaction des notices bibliographiques

- La norme Z44005 prescrit des règles pour la présentation des notices bibliographiques destinées à être insérées dans des publications ou des travaux universitaires.

- La norme Z 44005 est éditée par l'AFNOR (Association Française de normalisation)

- Elle permet de traiter:

- les publications imprimées, livres et publications en série,
- leurs parties composantes (chapitres, articles de périodique)



- Une deuxième norme, NF ISO 690-2 (Z 44-005-2), homologuée par l'AFNOR en février 1998, est consacrée aux références de documents électroniques (CD rom, DVD, revue électroniques, page de site internet.)

■ Définitions

- Monographie : publication non périodique, c'est-à-dire publication qui est complète en un seul volume ou en un nombre de volume limité (1 ou 2)
- Contribution : Texte indépendant formant une partie d'une publication collective



■ Définitions

- **Auteurs** : Personne ou collectivité responsable du contenu intellectuel ou artistique d'un document
 - **auteur principal** : qui est responsable intellectuellement du document
 - **auteurs secondaires** : les collaborateurs, les préfaciers, les illustrateurs, les éditeurs scientifiques. (pour les ouvrages collectifs il n'y a pas d'auteur principal mais un directeur de publication)
- **Editeur** : Une société d'édition, une personne, une collectivité responsable de la production
- **Titre** : Dénomination apparaissant généralement sur le document, pour laquelle il convient de le citer, l'utiliser, l'identifier
- **Sous titre** : Mot ou phrase apparaissant sur la page de titre en vue de compléter le titre d'un document qui est trop ambigu.
- **ISBN** : numéro international normalisé 2-294-07690-7

Schéma général d'une publication imprimé

■ 1. Responsabilité principale

- Exemple de schémas de présentation :
 - NOM, Prénom.
 - Nom de la collectivité. Nom de la collectivité subordonnée.
 - Nom du ressort territorial. Nom de la collectivité territoriale
- On peut mentionner jusqu'à **trois auteurs**, dans l'ordre où ils apparaissent sur la publication et séparés par des points-virgules, surtout quand on ne met pas le nom en capitales. **Au-delà, la mention ...[et al.] est utilisée car valable dans toutes les langues.**
- **Les ouvrages collectifs n'ont pas d'auteur principal mais plutôt un directeur de publication**

■ 2. Le titre

- Exemples de schéma de présentation
 - **Titre de la publication : sous-titre.**
 - **Titre de l'article : sous-titre.**
 - **Titre du périodique : sous-titre.**
 - Titre de la contribution.
- Le sous titre est transcrit si cela est jugé nécessaire à la compréhension et à l'identification
- Les titres de périodiques prennent une majuscule au premier mot significatif après l'article initial. Ex. : *Le Débat*.
Si on abrège des titres de périodiques, il faut 1° recourir aux abréviations normalisées, 2° donner une liste des abréviations employées dans la bibliographie.

■ 3. Autres auteurs

- **Schéma de présentation :**
 - Prénom Nom avec mention de la nature de la collaboration.
- **On reprend la présentation de la source pour les mentions de la nature de la contribution:**
 - traduit par, sous la direction de, adapté par, etc., et ce dans la langue de la publication.
 - **On peut recourir à certaines abréviations :** trad., adapt., compil., dir., annot., comment., ill., introd., préf., postf., transcr., etc.
- **Trois fonctions importantes à mentionner systématiquement :**
 - **directeur de publication**
 - **éditeur scientifique, compilateur**
 - **Les autres mentions sont facultatives.**
- Le cas échéant, plusieurs mentions d'auteurs secondaires seront **séparées entre elles par un point-virgule.**



■ 4. Numérotation et titre de la partie d'une monographie en plusieurs volumes

- Vol. n°, *titre*
T. n°
- Mention du volume ou du tome dans une publication en plusieurs volumes.

■ 5. Edition

- Numéro de l'édition.
- Dans la langue de la publication décrite. Indication essentielle, obligatoire et souvent oubliée.

On peut être plus ou moins complet : 2^e éd. rev. et augm. par J. Chupeau.

6. Adresse bibliographique *ou* Identification du fascicule d'une publication en série *ou* Localisation d'un article dans un périodique

- Exemple de schéma de présentation
 - Lieu : éditeur commercial, année.
 - Date, volume, numéro du fascicule.
 - Date, volume, numéro, pagination.
- **On ne donne pas d'adresse bibliographique dans une référence d'article de périodique.** En revanche, si la notice décrit la revue en tant que telle, on fournit l'adresse bibliographique et les dates de publication.
- Le cas échéant (référence à un fascicule précis d'un périodique décrit en tant que tel), on commence par la désignation du fascicule, puis adresse bibliographique.
- **Nom de l'éditeur : on supprime les mentions commerciales et les articles**





- La numérotation d'une publication périodique peut être continue ou discontinue. La date de parution d'un fascicule de périodique doit correspondre à sa périodicité : on précise le mois de publication d'une publication mensuelle, etc.
- La mention du lieu de publication est facultative, et ce d'autant plus que son recueil pose des problèmes pour les éditeurs multinationaux (**on n'en citera qu'un seul, le premier ou celui qui est mis en valeur sur la publication**).
- Année de publication : **une référence doit toujours comporter une indication de date.**
- **On choisit en priorité la date de publication, puis la date d'impression, enfin la date de copyright, en précisant à chaque fois impr. ou cop.**



- On peut utiliser les abréviations s.l. (*sine loco*) et s.n. (*sine nomine*).
- Lieu : Éd. 1 : Éd. 2
Lieu 1 : Éd. 1 ; Lieu 2 : Éd. 2



■ 7. Importance matérielle (collation)

- Nbre de pages (*n p.*) ou Nombre de volumes/tomes (*n vol./t.*)
- Mention facultative pour **les références des monographies**
 - On donne le numéro de la dernière page paginée.
Quand il y a plusieurs séquences paginées, on les donne toutes (XI - 235 p.) ou mention **Pagination multiple. L'abréviation du mot page est toujours p., même au pluriel; tome = t., volume = vol.**



8. ISBN: Numéro international normalisé

- **Mention obligatoire pour les monographies isolée ou en volume.**(mais jamais utilisée dans les faits.)
- **Mention facultative pour les contributions aux monographies, les parties de monographie, article de périodique.**
- On cite l'ISBN de l'édition utilisée (il peut différer selon la présentation matérielle : ouvrage broché ou relié) et l'ISSN de la publication en série. On ne cite jamais l'ISSN d'une collection de monographies.
- ISBN 2-02-021506-3.
ISSN 0246-2346.



9. Où prélever les informations ?

Elles sont prélevées prioritairement sur **la page de titre** du document et éventuellement dans ses parties liminaires, **au début** et **à la fin** du document.

Les informations ne doivent pas être prélevées sur la couverture du document

- **Au début du livre**

- ©Groupe de liaison 2000
- ISBN 2-85030-485-9
- Date de publication sur la page de titre
- Titre de la monographie
- Le(s) prénom(s) et noms(s) de(s) l'auteur(s)
- les informations supplémentaires sur les collaborateurs, les illustrateurs, les préfaciers
- Le nombre d'édition (2e ou 3e édition)
- Le nom de l'éditeur et lieu d'édition





- **En fin de livre**

- Achevé d'imprimer en Avril 2005
- Dépôt légal : mars 2004

- **Ailleurs dans le document...**

- Le nom de l'éditeur /Le lieu de l'édition
- le nombre de pages
- la présence d'illustrations
- la présence d'outils bibliographiques (*index, bibliographies...*)
- le format de l'ouvrage
- la date de publication ou de l'achevé d'imprimer ou du copyright
- le n° ISBN (numéro international normalisé)



- **Ailleurs dans le document...**

- Le nom de l'éditeur /Le lieu de l'édition
- le nombre de pages
- la présence d'illustrations
- la présence d'outils bibliographiques (*index, bibliographies...*)
- le format de l'ouvrage
- la date de publication ou de l'achèvement d'imprimerie ou du copyright
- le n° ISBN (numéro international normalisé)

Etudiants
IFSI

Tome 1
Texte

Précis d'anatomie et de physiologie humaines

Michel Lacombe

Editions Lamarre
1 av Edouard belin
92 500 Reuil
Malmaison

Les fondamentaux



1^{ère} partie : Schémas et exemples de documents imprimés

- 1. Monographie isolée
- 2. Monographie en plusieurs volumes
- 3. Partie de monographie
- 4. Contribution à un ouvrage collectif
- 5. Comparaison des schémas
- 6. Cas particulier de la littérature grise
- 7. les périodiques ou revue





1. Monographie isolée

1.1 Les éléments obligatoires

- Auteur
- Titre
- Mention d'édition
- Adresse bibliographique
- Numéro ISBN

1.2 Schémas ① : monographie isolée

- Schéma minimal

(peu conseillé ; engendre des difficultés pour retrouver le document)

NOM, Prénom auteur. *Titre*. L'édition. Nom de l'éditeur, date de publication. ISBN

Ce schéma est différent pour les parties de document
(contribution à une monographie, partie d'une monographie)



IFSI MémO
Les aide-mémOire
Collection dirigée par le pr yvan Touitou
23

Anatomie physiologie

Jean Jacques Lemaire

Professeur des universités, neurochirurgien des hôpitaux

Jean-Christophe Brustel

Infirmier anesthésiste

Frédérique Marson

Infirmière de bloc opératoire D.E.
CHU de Clermont Ferrand

Achevé d'imprimer,
2005

Vernazobres-Grégo
74, bd Hôpital Paris

LEMAIRE, Jean Jacques ; BRUSTEL, Jean-Christophe ;
Marson Frédérique. *Anatomie physiologie*. Vernazobres-
Grégo, 2005. ISBN 2-84136-485-2



- **Schéma complétée par les éléments facultatifs**

- Sous titre du document
- Les autres auteurs (collaborateurs, traducteur etc.)
- Lieu de publication
- Importance matérielle (nombre de pages, l'illustration, le format)
- Mention de collection

NOM, Prénom auteur. *Titre : sous titre*. Autres auteurs. L'édition. Lieu de publication : Nom de l'éditeur, date de publication. ISBN

LEMAIRE, Jean Jacques, BRUSTEL, Jean-Christophe, Marson Frédérique. *Anatomie physiologie*. Paris : Vernazobres-Grégo, 2005. 338 p. (IFSI MEMO. Les aides mémoire du diplôme d'Etat infirmier ; 23). ISBN 2-84136-485-2



2. Monographie en plusieurs volumes

2.1 Les éléments obligatoires

- Auteur
- Titre
- Mention d'édition
- Adresse bibliographique
- Numéro ISBN

2.2 Schémas minimal ②: monographie en plusieurs volumes

- Schéma minimal

NOM, Prénom auteur. *Titre de la série*. N° de partie, *Titre de la partie*. Édition. Éditeur, date.

DUMONTJ.-P. ; DUNEZAT Philippe ; DEZ ALEXANDRE Maryline Le....[et al.]. *Psychiatrie de l'adolescent et de l'enfant*. 2, *Soins infirmiers en **psychiatrie** infanto-juvénile*. Heures de France, 1995. ISBN 2-85385-157-5



- **Schema complete par les elements facultatifs**
 - Sous-titre
 - Autres auteurs
 - Pagination
 - Importance matérielle, collection



NOM, Prénom auteur. *Titre de la série : sous-titre.* Autres auteurs. N° de partie, *Titre de la partie.* Autres auteurs de la partie. Édition. Lieu : éditeur, date. Importance matérielle. Collection ; n°. ISBN.

DUMONTJ.-P. ; DUNEZAT Philippe ; DEZ ALEXANDRE Maryline Le....[et al.]. *Psychiatrie de l'adolescent et de l'enfant. 2, Soins infirmiers en **psychiatrie** infanto-juvénile. L'enfant, l'**adolescent** et les services sanitaires et sociaux. Handicap, vous avez dit handicap ?.* Collab. Jacques Juchet. Paris : Heures de France, 1995. ISBN 2-85385-157-5

3. Chapitre d'une monographie

3.1 Principes

- Le titre de partie et sa localisation dans le document hôte sont mentionnés à la fin de la notice.
- Ils sont séparés par une virgule.
- C'est le titre du document hôte qui est mis en avant car c'est grâce à lui qu'on accède à la partie de monographie
- Localisation dans le document hôte
 - Le chapitre suivi de deux points
 - Le titre de chapitre suivi d'une virgule
 - Pagination introduite par p. X-Y
 - Si la pagination manque, on indique entre crochets le nombre de pages du document



3.2 Schémas ③ de présentation chapitre de monographie

- Schéma minimal

NOM, Prénom auteur. *Titre*. Edition. Editeur, date d'édition. Localisation dans l'ouvrage.

RAME, Alain ; THERON, Sylvie. *Anatomie et physiologie*. Elsevier Masson, 2006. Chap. 12, l'appareil génital féminin, p.271-284.

- Schéma complété par les éléments facultatifs

NOM, Prénom auteur. *Titre : sous-titre*. Autres auteurs. Edition. Lieu de publication : éditeur, année. Titre de la partie, localisation dans l'ouvrage

RAME, Alain ; THERON, Sylvie. *Anatomie et physiologie*. Issy-les moulineaux : Elsevier Masson, 2006. Chap. 12, l'appareil génital féminin, p.271-284.



4. Contribution à un ouvrage collectif

4.1 Principe

- L'auteur et le titre de la contribution apparaissent au début de la notice
- Ils sont séparés par un point
- La responsabilité intellectuelle du document hôte est précédé de l'abréviation **In**
- C'est le titre du document hôte qui est souligné car c'est grâce à lui qu'on retrouve la contribution
- La localisation de la contribution dans le document hôte se trouve à la fin
 - **Pagination introduite par p. X-Y**
 - **Si la pagination manque, on indique entre crochets le nombre de pages du document**

4.2 Schémas ④ de présentation d'une contribution

- **Schéma minimal (peu conseillé)**

NOM, Prénom auteur de la contribution. Titre de la contribution. In : NOM, Prénom auteur du document hôte. *Titre du document hôte*. Edition. Editeur, année d'édition. Localisation dans le document hôte.

MUGNIER, Jean-Paul. Penser le monde de l'enfant victime d'abus sexuels. In *La résilience ou Comment renaître de sa souffrance?*. Fabert, 2003. p. 101-119

- **Schéma complété par les éléments facultatifs**

- Sous-titre, lieu éditeur, autres auteurs, collection, et le numéro de collection, nombre de pages du document hôte, ISBN

NOM, Prénom auteur de la contribution. Titre de la contribution : sous titre. In : NOM, Prénom auteur du document hôte. *Titre du document hôte: sous-titre*. Autres auteurs. Edition. Lieu : Editeur, année d'édition. Collection ; n°. Localisation dans le document hôte.





MUGNIER, Jean-Paul. Penser le monde de l'enfant victime d'abus sexuels. In *La résilience ou Comment renaître de sa souffrance?*. Sous la dir. de Boris Cyrulnik et Claude Seron. Paris : Fabert, 2003. 247 p. Penser le monde de l'enfant. p. 101-119. ISBN 2-907164-80-5

- Autre exemple de contribution

Aubert, Martine, OUATATA Sabrina, MOUREY, France. L'interprofessionnalité vue par... : les soignants. In : MANIERE, Dominique ; AUBERT, Martine ; MOUREY, France...[et al.]. *Interprofessionnalité en gérontologie : travailler ensemble : des théories aux pratiques*. Ramonville Saint-Agne : Erès, 2005. p.123-141

5. Comparaison entre partie et contribution

- L'auteur de la partie est le même que celui du document hôte
- L'auteur de la contribution n'est pas le même que celui du document hôte. (sauf cas particulier)
- La localisation dans le document hôte est toujours rejetée à la fin de la notice.
- Le titre de la partie se trouve en fin de notice, avant sa pagination.
- La responsabilité et le titre de la contribution se trouvent au début de la notice, suivis de l'expression **In :** et de la responsabilité du document hôte.

Chapitre d'une monographie

NOM, Prénom auteur. *Titre : sous-titre*. Autres auteurs. Edition. Lieu de publication : éditeur, année. Localisation dans l'ouvrage, Titre de la partie, pagination.

Contribution à un ouvrage collectif

NOM, Prénom. Titre de la contribution : sous titre. In : NOM Prénom du document hôte. *Titre sous-titre du document hôte*. Autres auteurs du document hôte. Edition. Lieu de publication : éditeur, année de parution. Localisation dans le document hôte.



6. Cas particuliers de la littérature grise

■ 6.1 Schéma ⑤ de présentation d'une Thèse

NOM, Prénom de l'auteur de la thèse. *Titre de la thèse*. Thèse de [type de thèse] [discipline], Université de soutenance de la thèse, date de soutenance, np (mention de non publication)

● Exemple

BOUILLON PECHEUR, Yannaëlle. *Le CECOS Lorraine : trente années d'AMP*. Thèse pour le diplôme d'état de docteur en médecine, Université Henri Poincaré Nancy 1, 2006, np

6.2 Schéma ⑥ de présentation d'un Mémoire

AUTEUR du mémoire. *Titre du mémoire.*
Mémoire de [type de mémoire], établissement
dont dépend l'auteur, ville de l'établissement,
année de soutenance du mémoire, np
(mention de **non publication**)

- Exemple

CHARDAVOINE ROQUES, Hélène. *Le rôle des cadres dans l'éthique des soins à l'hôpital.* Mémoire pour l'obtention du diplôme de cadre de santé, Assistance Publique-Hôpitaux de Paris. Institut de Formation des Cadres de Santé, Paris, 2006, np

6.3 Rapport

■ Principes

- La notice bibliographique se rapproche de celle d'un livre ou d'un mémoire selon que le rapport est diffusé (publication fréquemment en dehors des circuits commerciaux) ou non.
Même quand le rapport ne fait pas l'objet d'une diffusion commerciale, il peut appartenir à une collection de rapports techniques
- Deux caractéristiques fréquentes pour ce type de documents : l'existence d'un commanditaire, qu'on précisera en note ; la présence d'un numéro d'identification propre à l'organisme commanditaire
- Il est important pour ce type de document de préciser comment on peut se le procurer ou s'il est soumis à des conditions d'accessibilité particulière (confidentialité, diffusion restreinte).
- On peut être amené à créer un titre pour certains rapports non publiés qui en sont dépourvus.



- Schéma ⑦ de présentation d'un rapport

NOM, Prénom. *Titre*. Type de document (rapport, document interne). Nom du ministère commanditaire, nom du service chargé du rapport, année.

- Exemples

NISAND, I. *L'IVG en France. Rapport. Ministère de l'emploi et de la solidarité. Secrétaire d'état à la santé et à l'action sociale, 1999.*

NISAND, Israël ; TOUMELON, Laurent. Pour une meilleure prévention de l'IVG chez les mineurs. Rapport. Haut conseil de la population et de la famille. Inspection générale des affaires sociales, 2006



HENNEZEL, Marie de. *Fin de vie : le devoir d'accompagnement. Rapport. Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées.* Paris : la documentation française, 2004. 231 p.

HERVY, Bernard. *Propositions pour le développement de la vie sociale des personnes âgées. Rapport de la mission « vie sociale des personnes âgées ».* Secrétariat d'Etat aux personnes âgées. Rennes : ENSP, 2003. VIII-159 p.

Prise en charge thérapeutique des personnes infectées par le VIH : recommandations du groupe d'experts. Sous la dir. de Jean François Delfraissy. Rapport. Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées. Paris : Flammarion, 2004. XI-264 p.

6.3 Collectivités-auteurs : les congrès

■ Principes

- Devant les difficultés réelles posées par la création d'une collectivité auteur de congrès, on préfère le plus souvent considérer les actes de congrès comme des ouvrages collectifs entrés directement leur titre dans la bibliographie.
 - On mentionne la collectivité organisatrice en auteur secondaire,
 - après l'éditeur intellectuel des actes le cas échéant.
- Le congrès organisé régulièrement constitue une collectivité à part entière, auteur des *actes* publiés regroupant les communications présentées lors de la manifestation.
 - Si une personne a été chargée de réunir, voire de commenter ces communications, elle est considérée comme auteur secondaire (éditeur intellectuel).
- La référence du congrès, est donnée avec précisions entre parenthèses, séparées par des points-virgules
 - numéro de la manifestation (facultatif), date, lieu





- Il existe deux formes différentes,
 - Congrès qui porte lui-même un nom
 - Congrès périodique sans dénomination particulière d'une collectivité (auquel cas le congrès est traité comme une collectivité subordonnée à la collectivité organisatrice).

**Congrès français de chirurgie (85 ; 1983 ; Paris)
Confédération générale du travail (France). Congrès
national (41 ; 1982 ; Lille).**

- Un colloque organisé dans le cadre d'un congrès se traite normalement comme une collectivité subordonnée au congrès.

Congrès national des sociétés savantes (105 ; 1980 ; Caen). Colloque sur l'histoire de la sécurité sociale



- Schéma ⑧ de présentation des congrès

NOM DU COLLOQUE (Numéro ; Année ; Lieu). Titre : sous-titre. Lieu d'édition : éditeur, année d'édition. Importance matériel. Collection ; n° de collection

- Exemples

Journée de pathologie infectieuse pédiatrique (8 ; 1991 ; Paris) Actes parus sous le titre *Les diarrhées infectieuses de l'enfant* dans : Médecine et maladies infectieuses. Oct. 1991, 21, n° spécial, p. 555-623.



Actes du colloques de la Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs. (2006 ; Paris) Actes parus sous le titre *Jeunes / Parents / Médias des relations @ décrypter* dans : L'école des parents. Sept. 2006, 559, n° Hors série. 66 p.

Conférence internationale de gérontologie (10 ; 1982 ; Deauville). Mieux vivre pour bien vieillir. Vol 1. Paris : Centre International de Gérontologie Sociale, 1983. 353 p.



7. Les périodiques

7.1 Un article de périodique

■ Principes

- L'article est écrit par un auteur.
- L'article s'intègre dans un périodique qui dispose d'un titre, et dont le responsable intellectuel est le rédacteur en chef. Ce dernier n'est pas mentionné.
- La responsabilité de l'article et son titre apparaissent au début de la notice.
- C'est le titre du périodique qui est mis en avant, car c'est grâce à lui qu'on accède à l'article.



- Schéma ⑨ de présentation d'un article

NOM, Prénom de l'auteur de l'article. Titre de l'article : sous-titre de l'article. Autres auteurs secondaires. *Titre du périodique : sous-titre*, Date de parution, désignation du fascicule, localisation dans le périodique.

- Exemple

DIDIER, Catherine. La formation, construction de compétences en recherche et production de connaissances : le travail de fin d'étude, une épreuve pour penser son futur métier. *Soins*, Septembre 2007, n° 718, p. 38-40

- Si la pagination manque, on indique le nombre de page en entre crochet
- La date de publication doit être aussi précise que possible

7.2 Un titre de périodique

- Schéma minimal^⑩ d'un titre de revue ou périodique

Titre. éditeur, date de début de parution-date de fin de parution

Soins gérontologie. Masson, 1996-

- Schéma complet^⑪ d'un titre de revue

Titre : sous titre. Collectivité éditrice. Lieu : éditeur, date de début de parution et date de fin. ISSN

Soins gérontologie : la revue de tous les acteurs du soin à la personne âgée. Paris : Masson, 1996- ISSN



7.3 Un fascicule de périodique

- Schéma minimal de présentation d'un fascicule

Titre. Numérotation du fascicule. Editeur, date de début- date de fin

Douleurs et arthrose. Fév 2005, vol. 6, n°1. Masson, 2000-

- Schéma complet de présentation d'un fascicule

Titre : sous-titre. Collectivité éditrice.
Numérotation du fascicule. Lieu : éditeur, date de début-date de fin. ISSN

Douleurs et arthrose. Fév 2005, vol. 6, n°1.
Paris : Masson, 2000- ISSN 1624-5687

2^e Partie: références des sources électroniques

- Monographie électroniques
 - Publication sur support matériel
 - Document en ligne
 - Contribution et partie à une monographie électronique
 - Publications en série électroniques
- Entretiens et communications orales
- Images fixes et animées (films, documents audiovisuels)





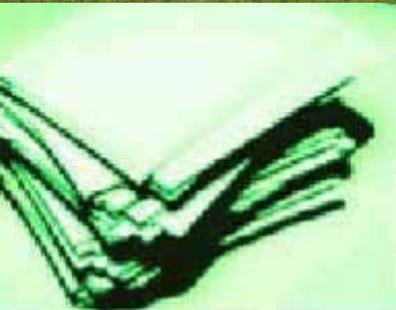
La norme ISO 690-2 (AFNOR NF Z 4-005-2, homologuée le 20 janvier 1998) concerne la rédaction des références bibliographiques aux documents publiés sous forme électronique, qu'ils soient diffusés sous forme de publication indépendante (par ex. cédéroms) ou rendus accessibles par l'intermédiaire de réseaux informatiques (documents en ligne).

Spécificité des documents électroniques

- le document électronique en ligne connaît fréquemment des modifications de forme et de contenu. La date à laquelle on a pris connaissance d'un document est par conséquent significative et doit figurer dans la référence. Si une copie stable (sortie imprimée) a été effectuée de cet état du document, il peut être intéressant de le mentionner ;
- le repérage de l'information au sein du document électronique est plus ou moins aisé.
- il est important d'être attentif à la bonne délimitation des frontières d'un document du Web. On décrit, un document HTML en tant que tel et non l'ensemble des documents HTML associés sur un même site par des liens.
- la référence bibliographique doit faire état très précisément des modalités d'accès au document
- Comme toujours en bibliographie, la source d'information doit être le document lui-même, avec comme ordre de priorité l'affichage à l'écran du titre.

Types d'information spécifiques aux documents électroniques

- Responsabilité principale, titre, responsabilité secondaire, adresse bibliographique, collection suivent les mêmes règles de rédaction que pour les documents imprimés.
- ***Type de support*** se met entre crochets carrés.
 - Exemple de support : en ligne , CD-ROM, périodique en ligne, monographie sur CD-ROM, bande magnétique
- ***Dates***
 - ***Date de première publication***
 - ***Date de dernière modification***
 - ***Date de consultation***



- La **date de première publication** des documents Web est le plus souvent impossible à restituer. En revanche, il faut donner une date, même approximative, pour les publications électroniques sur support magnétique ou optique, comme pour les publications imprimées.
- la **date de dernière modification** : Quand la date de révision ne figure pas sur le document, elle peut être obtenue à l'aide des logiciels de navigation courants. Elle ne correspond pas obligatoirement à une modification de contenu ni à une vérification des informations.
- La **date de consultation** de la référence doit être placée entre crochets, précédée de la mention réf. du , consulté le. **Elle est obligatoire pour les documents en ligne.** Elle remplace les dates de publication et de révision d'un document en ligne quand celles-ci ne sont pas connues, ce qui est fréquent.



■ **Disponibilité et accès**

- Mention obligatoire pour les documents en ligne. Faire précéder de l'expression Disponible sur ou équivalent.
- Les URL sont citées dans la référence bibliographique entre crochets obliques (<>).
- L'existence d'autres versions du document décrit peut être signalée, précédée de l'expression Également disponible en format pdf par ex.



1. Monographie électronique

1.1 Publication sur support matériel

- Schémas ① de présentation d'une publication sur support matériel (CD Rom)

- Schéma minimal

AUTEUR. *Titre* [type de support]. Édition ou version. Éditeur, date. Date de mise à jour ou de révision.

- Schéma complet

AUTEUR. *Titre* [type de support]. Autres auteurs. Édition ou version. Lieu de publication : éditeur, date. Date de mise à jour ou de révision. Collection. Notes. Disponibilité et accès. Numéro normalisé.





- Exemple

MegaSystèmes. *Le corps humain 3D* [CD-ROM]. Boulogne billancourt : Emme, 2004. Configuration requise : compatible PC, 32 Mo RAM ; moniteur 256 couleurs. ISSN 1768-9244

CAVALIER, Robert *et al.* *The issue of abortion in America* [CD-ROM]. London : Routledge, 1998. Configuration requise : compatibles PC, 8 Mo RAM, Windows 3.1 et versions ultérieures ; Macintosh, 8 Mo RAM, MacOS System 7.0 et versions ultérieures, processeur 68030 ; moniteur 256 couleurs. ISBN 0-415-18449-5.

1.2 Page d'accueil d'un Site internet portail

Deux zones rendues obligatoires par rapport au schéma de base des publications électroniques : date de la référence et note de disponibilité et accès.

- Schéma de présentation de la page d'accueil d'un site

Responsabilité principale (organisme ou auteur personnel). Titre de la page d'accueil [en ligne]. responsabilité secondaire. Editeur, Date de publication. date de mise à jour ou révision [Date de consultation]. Disponibilité et accès : <Adresse URL>.

- Exemple

Centre de recherche et d'information nutritionnelles (CERIN). Actualités. [en ligne]. Paris : CERIN. Mise à jour Août 2007. [Consulté le 18 octobre 2007]. Disponible sur Internet : <<http://www.cerin.org>>

1.3 Une page internet d'un site

- Schéma de présentation d'un page internet

Responsabilité principale (organisme ou auteur personnel). *Titre du document* [en ligne]. Responsabilité principale. Editeur, date de publication. Date de mise à jour. [Date de consultation] Numérotation/localisation dans le document hôte Disponibilité et accès : <Adresse URL>.

- Exemple

INPES. La dépression chez l'adulte : en savoir plus pour en sortir [en ligne]. Paris : INPES. Màj le 09 octobre 2007 [Page consultée le 18 octobre 2007]. Actualités. Disponible sur Internet : <<http://www.inpes.sante.fr>>



■ exemple

Université Paris 4, URFIST Paris. *CERISE conseil aux étudiants pour une recherche d'information spécialisée efficace* [en ligne]. Paris : Urfist, 1999. Màj le 12/09/03. [Page consultée le 26 novembre 2003]. "Débuter une recherche ?" Disponible sur Internet : <<http://web.ccr.jussieu.fr/urfist/cerise>>

SRANGELOVE, M. 1992. Patron-client dynamics in Flavius Josephus' VITA: a cross-disciplinary analysis [en ligne]. Mém. de maîtrise : Université d'Ottawa [réf. 1993-01-23]. Fichier compressé. Disponible sur l'internet : <<ftp://137.122.6.16/pub/religion/Josephus.Zip>>. [bibliographie présentée selon le système premier élément - date]



2. Un article sur une page interne

- Schémas de présentation d'un article trouvé sur une page internet

AUTEUR Prénom. Titre de l'article. *Titre de la ressource [en ligne]. mention d'édition.* désignation du n° ou date du document. Date de mise à jour ou révision. [Date de référence]. Localisation dans le doc. Disponibilité et accès : <URL>

- Exemple

CRITON, Claire,... ; FENER, Patricia,... *La sexualité et la grossesse de la femme confrontée au VIH/ sida [en ligne].* Dossier de synthèse documentaire [05- 2007]. Fichier pdf. Disponible sur internet : <<http://www.inist.fr/article188.html>>

3. Publication en série électroniques

Les zones date de la référence et note de disponibilité et accès sont obligatoires

2.1 Périodique en ligne

- Schéma de présentation d'un titre de revue électronique

Titre [type de support]. Édition ou version. Éditeur, date. [Date de la référence]. Disponibilité et accès. Numéro normalisé.

Titre [type de support]. Édition ou version. Lieu de publication : éditeur, date. [Date de la référence]. Collection. Notes. Disponibilité et accès. Numéro normalisé.

- Exemple

Evolution [en ligne]. Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), 2006. [consultée le 18 octobre 2007]. Disponible sur internet. ISSN 1050 0480



2.2 Article dans une publication en série électronique

- Schéma de présentation d'un article d'une revue électronique

NOM, Prénom. Titre de l'article. *Titre* du périodique [type de support]. Année, volume, numéro. [Date de la consultation]. Disponibilité et accès. Numéro normalisé.

- Exemple

VANDOORNE, Chantal. Comment évaluer une action d'éducation pour la santé?. *La santé de l'homme*. [en ligne]. Juillet-août 2007, n°230. Mise à jour le 16 10 2007. [Consulté le 18 octobre 2007]. Disponible sur internet : <http://www.inpes.sante.fr/SLH/articles/390/03.htm>



GUILLEMONT, Juliette ; ROSILIO, Tania ; DAVID, Marie...[et al.]. Connaissances des français sur les risques liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse. *Evolutions*. [en ligne]. Octobre 2006, n°3. Mise à jour le 16 10 2007. [Consulté le 18 octobre 2007]. Disponible sur internet :

<<http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/984.pdf>>

GUIGNON, Nathalie. La santé des adolescents scolarisés en classe de troisième en 2003-2004 : premiers résultats.

Etudes et résultats. [en ligne]. Mai 2007, n° 572. Mise à jour le 11 octobre 2007. [Consulté le 18 octobre 2007]. Disponible sur internet : <<http://sante.gouv.fr/drees/etude-résultat/>> ou

<<http://sante.gouv.fr>> [édition imprimée existante aussi]

3. Documents audiovisuels

- Les références sont complexes et nécessitent d'être consultées sur le catalogue de la bibliothèque d'où vous les avez empruntées. Elles sont donc à récupérer.
- Exemples

MURAT, Nathalie, aut. . *La procréation médicalement assistée*. Sarreguemines : Pierron éducation, cop. 2005. 1 vidéo monoface simple couche (DVD). Images et sciences

NOVARTIS (département Service Santé et Proximologie), réal. *L'entourage, un allié dans la lutte contre la maladie*. [Avec la participation de] l'infirmière magazine, la clinique Ambroise Paré (Toulouse), IFSI de l'hôpital Tenon, [et al.]. Reuil-Malmaison : Novaartis Pharma SA [prod.], cop. 2006.



***L'entrevue d'emploi.* Lucien Foisy, prod. et réal. ; Nelson Dumais, scénario. Montréal : École polytechnique, service pédagogique, 1992. 1 vidéocassette (18 mn 15 s). RV (Service pédagogique ; 123. Document produit pour le service de placement de l'École polytechnique.**

***Le suivi des grands prématurés.* Jeannin-Carvajal, réal. ; [avec la participation] du CAMSP de Montrouge. Paris : Assistance publique-hôpitaux de Paris, cop. 2003. 1 VHS (27 min)**



4. Entretiens, communication orales

- On réunit ici tout ce qui concerne les entretiens, car le support sur lequel ils ont pu être enregistrés est très divers, imprimé ou non.
- **Entretiens ayant fait l'objet d'une publication ou d'un enregistrement (émission télévisée ou radiodiffusée, film, livre, journal, magazine, etc.) :**
 - on notera le nom de la personne interviewée,
 - le nom de la personne qui recueille l'interview,
 - le type de document,
 - le nom d'un éventuel traducteur ou rédacteur,
 - l'emplacement du document et les modalités d'accès.





■ exemples

BUNDY, McGeorge. Entretien avec Robert McNeil. *MacNeil/Lehrer news hour*. Public Broadcasting System, 7 février 1990.

[Émission de télévision, avec l'identification du diffuseur et la date de première diffusion]

AL-HAMAD, Hamid. *Alexandrian archaeology*. Interview by Barker Comstock.; dir. by Nathan Goodburgh. Warberg Films, 1989. 1 vidéocassette.

4^e Partie : présentation des listes de références bibliographiques

- Les références bibliographiques sont classées dans la liste,
 - **soit par ordre alphabétique** du premier élément (nom de l'auteur ou titre), **avec sous-classement sur le deuxième (titre ou date, dans le système auteur-date),**
 - **soit dans l'ordre de leur citation dans le corps du texte**, auquel cas elles doivent obligatoirement être numérotées. Cette deuxième pratique est fréquente dans les publications en sciences exactes.
- Pour un même auteur,
 - les références où il est seul auteur précèdent celles où il partage la responsabilité de la publication.
 - Quand le premier élément est répété pour plusieurs références successives, il est d'usage de le remplacer par un tiret.



Bibliographie

(références complétées par les éléments facultatifs)



Monographies

CAMUS, Erick ; HEIM, Nazbanou ; NISAN, Israël. *Gynécologie Obstétrique : soins infirmiers*. 4 e éd. Avec la collab. de Louissette Bensadoun, Nathalie Derainne, Jacqueline Bernard...[et al.]. Paris : Masson, 2006. XX-290 p. ISBN 2-294-0768-7

DELCROIX, Michel ; GOMEZ, Conchita. *Soins en gynécologie obstétrique*. Sous la dir. de Jean-François d'Ivernoy. Paris : Maloine, 2005. X-458 p. ISBN 2-224-02676-5

SERFATY, David. *Contraception*. 2^e éd. Avec la collaboration de C. d'Arcangues ; A. Audebert ; J. Belaisch...[et al.]. Paris : Masson, 2005. 436 p. Abrégés ISBN

CARRERE D'ENCAUSSE, Marina ; CYMES, Michel. *La contraception*. Avec la collab. De Marianne Butier ; Syvain Mimoun. Paris : Marabout, 2004. 127 p. ISBN 2501-04269-7

BLONDEL, Maryline ; LEJEUNE, Véronique. *Gynécologie, obstétrique et soins infirmiers*. Reuil-Malmaison : Lamarre, 2003. 271 p. Etudiants IFSI. Module 15. ISBN 2-85030-784-x

WINCLER, Martin. *Contraceptions : Mode d'emploi*. 2 éd. Vaubert : Au diable vauvert. 2003. 556p. ISBN 2-.....





MARC, Bernard ; SIMON, Ghislaine. Paris : Masson, 2002. XI-191 p. Savoir et pratique infirmière. ISBN 2-294-00848-0

GENDRON-MORISSEAU, Michel ; DEBAUGNIES, Amanda. *Soins infirmiers en maternité et aux personnes atteintes d'affections gynécologiques*. Paris : Ellipses, 2000. 320 p. Diplôme d'état , institut d formation en soins infirmiers ; 11. ISBN 2-7298-6954-9

COSTA, Fabienne-Andréa (dir.). *Maux secrets : MST, maladies taboues*. Avec la collaboration de Stéphanie Roux et de Carolle Gavaggio. Paris : Autrement, 1999. 198 p. Mutations ; 188. ISBN 2-86260-881-5

DELCROIX, Michel ; CHUFFART, Marie. *La grossesse et le tabac*. Paris : Presses universitaires de France, 1999. 127 p. Que sais-je? ; 3490. ISBN 2-136 05108-7

WINIKOFF, Beverly ; WYMELENBERG, Suzanne ; ULMANN, André. *Le guide de la contraception*. Paris : Editions Odile Jacob, 1999. 215 p. ISBN 2-.....

RENOLLEAU, C. ; SEBBAN, E. *Conduite pratique en gynécologie*. Thoiry : Heures de France, 1996. 428 p. ISBN 2-85385-177-X

Rapport

NISAND, Israël ; TOUMELON, Laurent. Pour une meilleure prévention de l'IVG chez les mineurs. Rapport. Haut conseil de la population et de la famille. Inspection générale des affaires sociales, 2006



Articles

BIECHLER, Odile. Contraception 2005 : de nouveaux moyens et une approche différente. *Revue de l'infirmière*, février 2006, n°118, p. 37-38

ENGRAND, Jean Bernard. Essure, technique de stérilisation féminine à visée contraceptive : une innovation médicale, une évolution sociale. *Revue de l'infirmière*, janvier 2006, n°117, p. 45-46

BIECHLER, Odile. Contraception 2005 : de nouveaux moyens et une approche différente. *Revue du soignant en santé publique*, juin-juillet, 2005, n° 8, p. 30-31

TRABACCHI, Ghislaine. IVG, contraception, un rôle à jouer pour les soignants. *Soins pédiatrie-puériculture*, juin 2005, n° 224. p. 8-9

DELCROIX, M. ; GOMEZ, C. Tabac et grossesse. *Journal de pédiatrie et de puériculture*, janvier 2005, vol. 18, n°, p. 75-79

LABOURDETTE, Alexandre. Un moyen de prévention efficace : le préservatif féminin. *L'aide soignante*, janvier 2005, n° 63, p. 21- 22

AVELINE, Laurence. La contraception. *L'infirmière magazine*, avril 2004, n° 215, p. 24-25

BENHAMMOU, M. L'administration de la contraception d'urgence par les infirmières scolaires. *Revue de l'infirmière*, mai 2003, n° 91, p. 27- 29





Articles

FOULHY, Catherine (dir.). Dossier : La contraception aujourd'hui. *Revue de l'infirmière*, juin 2003, n° 92, p. 13-21

FUKS, Marie. La contraception. *L'infirmière magazine*, juin 2003, cahier n° II, n° 183, p. III-IX

FOULHY, Catherine (dir.). Dossier : La contraception aujourd'hui. *L'aide Soignante*, novembre/décembre 2003, n° 51/52, p. 31-38

PLAT, D. ; ESCARRA, S. ; VERGUET, N.... [et al.]. Dossier : la contraception. *Revue de l'infirmière*, juin 2002, n° 82, p. 19-54

CARITOUX, Lucie. La contraception. *Cahier de la puéricultrice*, septembre 2001, n°151, p. 49-54



Documents électroniques



● Sites internet

Dr ABBARA, Aly. ***Interruption volontaire de grossesse***. [en ligne]. Paris : Dr Abbara, 2000. Mise à jour le 9 octobre 2007. [consulté le 10 octobre 2007]. Disponible sur Internet :

<http://www.alyabbara.com/livre_gyn_obs/termes/ivg.html>

Association Française pour la Contraception (AFC). ***Guide d'information sur toutes les méthodes de contraception*** [en ligne]. Paris : AFC. Mise à jour le 16 07 2007. [Consulté le 10 octobre 2007] Disponible sur internet :

<<http://www.contractions.org>>

Association Nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception (ANCIC). ***Législation*** [en ligne]. Paris : ANCIC. Mise à jour le 16 07 2007. [Consulté le 10 octobre 2007]. Disponible sur Internet :

<<http://www.ancic.asso.fr/legislation.html>>

BLONDEL, Béatrice ; SUPERNANT, Karine ; MAZAUBRUN, Christiane du ...[et al.]. ***Enquête Nationale Périnatale : situation en 2003 et évolution depuis 1998***. Avec la collaboration de la Direction Générale de la Santé (DGS), des services départementaux de Protection Maternelle et Infantile (PMI), de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des statistiques (DREES)...[et al.] [en ligne], février 2005. [consulté le 10 octobre 2007]. Disponible sur Internet :

<<http://www.Sante.gouv.fr/html/dossier/perinat03/>>





Haute autorité de santé (HAS). **Stratégies de choix des méthodes contraceptives chez la femme** [en ligne]. En collaboration avec l'agence Nationale d'accréditation et d'évaluation de la Santé (ANAES) Agence, l'Institut Nationale de Prévention et de la Santé (INPES) et l'AFSSAPS. Dossier [12-2004]. Consulté le 10 octobre 2007. Disponible sur Internet : http://www.has-sante.fr/portail/display.jsp?id=c_272385

Institut National de Prévention et d'Éducation à la Santé (INPES). **Choisir sa contraception. Mentions légales** [en ligne]. Paris : INPES. Mise à jour le 10 10 2007. [Consulté le 10 10 2007] Disponible sur Internet : <http://www.choisirsacontraception.fr>

La documentation française. **Contraception et IVG en débat: Enjeux éthiques** [en ligne]. Dossier clos en juillet 2001. [Page consultée le 10 octobre 2007]. Dossier d'actualité. Disponible sur Internet : http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossier_actualite/ivg/index.shtml

Ministère de la santé. Direction générale de la santé. **Contraception et interruption volontaire de grossesse** [en ligne], octobre 2004. Dossier actualisé en août 2007. [Consulté le 10 octobre 2007]. Disponible sur Internet : http://www.Sante.gouv.fr/html/dossiers/contraception_ivg/

MFPP. **Contraception**. [en ligne]. Paris : Mouvement français pour le planning familial (MFPP). Mise à jour le 18 septembre 2007. [Consulté le 10 octobre 2007]. Dossier thématique. Disponible sur Internet : <http://www.planning-familial.org/>

Ministère de l'emploi et de la solidarité. Direction générale de la santé. Paris : Direction générale de la santé. **Interruption volontaire de grossesse : guide destiné aux femmes mineures non émancipées** [en ligne]. Dossier-guide en pdf. [Consulté le 10 octobre 2007]. Disponible sur Internet : <http://www.sante.gouv.fr./htm/dossiers/ivg/majeure.pdf>

Texte législatif

Direction générale de la santé. Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins. Circulaire DGS/SD 6D/DHOS n° 2003-356 du 16 juillet 2003 relative à la mise en œuvre des recommandations du groupe national d'appui à l'application de la loi du 4 juillet 2001 relative à l'IVG et à la contraception. *Bulletin officiel Solidarité Santé*, 2003/36, p.1-5

Disponible aussi sur Internet :

<<http://www.sante.gouv.fr./adm/dagpb/bo/2003/03-36/a0362772.htm>>

■ Documents audiovisuels

MURAT, Nathalie, aut. . *La procréation médicalement assistée.*

Sarreguemines : Pierron éducation, cop. 2005. 1 vidéo monoface simple couche (DVD). *Images et sciences*



Pour plus d'informations

Filippi, Dominique. *Comment présenter des références bibliographiques*. Paris : Bibliothèque universitaire Paris VIII. Cours en ligne [Consulté le 10 octobre 2007]. Disponible sur Internet :

<http://www.bu.univparis8.fr/web/bibliotheque/supports_formation/RefBiblio.html>

Institut National des Sciences Appliquées (INSA). *Références bibliographiques*. Villeurbanne : Centre de documentation scientifique. Mise à jour le 10 octobre 2007 [Consulté le 10 octobre 2007]. Disponible sur Internet : <<http://docinsa-lyon.fr/refbibli/>>

BOULOGNE, Arlette. *Comment rédiger une bibliographie*. Avec la collaboration de Syvie Dalbin ; sous la direction de Serge Cacaly. Paris : Nathan, 2002. 127 p. ISBN 2-09-190997-1